

Communiqué de presse - 16/04/2021

**VACCINATION FACILITÉE A CERTAINS PROFESSIONNELS DE PLUS DE 55 ANS :
REACTION DE LUC BOUARD, MAIRE DE LA ROCHE-SUR-YON**



Comme je le rappelais le 1^{er} avril dernier, la mobilisation de nous tous, responsables politiques, doit être la vaccination. C'est par elle que nous sortirons vainqueurs de cette crise qui nous empêche depuis plus d'un an. J'ai eu hier l'occasion de le rappeler encore une fois au Président de la République avec qui j'ai pu m'entretenir.

Une vaccination massive et rapide de tous les acteurs concernés par la relance du territoire est la seule réponse à apporter. Je me félicite donc de la décision prise ce jour par le Gouvernement que de permettre la vaccination de certains professionnels de plus de 55 ans.

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, les personnels de la petite enfance, les policiers municipaux pourront ainsi durant tout le week-end se faire vacciner gratuitement au Centre hospitalier départemental.

Nos agents au contact de la population ont été individuellement invités à s'y rendre. Cette mesure montre la volonté d'accélérer le rythme de la vaccination, en vue de protéger la population. Elle montre également la confiance accordée aux élus locaux qui, en lien avec les préfets, permettent au Gouvernement de prendre les décisions qui s'imposent.

Le centre de vaccination du Bourg-sous-La Roche participe également activement à la mobilisation qui est la nôtre en proposant aux personnes de plus de 70 ans une solution de vaccination.

Comme depuis le début de cette pandémie, je serai à chaque instant mobilisé pour assurer à la population de notre territoire ainsi qu'à celles et ceux qui la servent toute la protection nécessaire.

